



BUREAU DE L'ASSEMBLEE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA ONZIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève
Jeudi 23 mai 1968 à 12 h.35

PRESIDENT : Professeur E. AUJALEU (France)
Président de l'Assemblée de la Santé

Sommaire

	<u>Page</u>
1. Etat d'avancement des travaux des commissions principales	2
2. Transmission à l'Assemblée de la Santé des rapports des commissions principales	2
3. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé	2

Note : Les rectifications au présent procès-verbal provisoire doivent parvenir au Rédacteur en chef, Actes officiels, Organisation mondiale de la Santé, Avenue Appia, 1211 Genève Suisse, avant le 12 juillet 1968.



1. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES COMMISSIONS PRINCIPALES

Le Professeur GOOSSENS (Belgique), Président de la Commission du Programme et du Budget, expose au Bureau les progrès des travaux de la Commission.

2. TRANSMISSION A L'ASSEMBLEE DE LA SANTE DES RAPPORTS DES COMMISSIONS PRINCIPALES

Le Bureau décide de transmettre à l'Assemblée de la Santé les cinquième, sixième et septième rapports de la Commission du Programme et du Budget (documents A21/23, A21/24 et A21/25).

3. PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

Le Bureau décide de modifier le programme des séances prévues pour l'après-midi du jeudi 23 mai.

Il dresse ensuite deux programmes possibles de travail pour le vendredi 24 mai, le choix de l'un ou de l'autre de ces programmes étant fonction de l'état d'avancement des travaux de la Commission du Programme et du Budget à la fin de la journée du jeudi.

La séance est levée à 12 h.40.